



2024/06/17

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Dépose / Reçu le

17 JUIN 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



24094748

le,

N° d'entreprise : 0737 906 813

Nom

(en entier) : **AJM CONCEPT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **RUE BROGNIEZ 99 1070 ANDERLECHT**

**Objet de l'acte : DEMISSION, NOMINATION, TRANSFERT DE PARTS, TRANSFERT DE
SIEGE SOCIAL**

L'assemblée générale extraordinaire du 1er JUIN 2024 accpète la démission de Monsieur MAJID ALI de son poste d'administrateur et lui donne quitus pour son mandat écoulé.

La même assemblée accepte la nomination de Monsieur RIAZ SHAHID au poste d'administrateur principal, qu'il accepte, son mandat est à titre gratuit.

La même assemblée accepte la cession de part entre Monsieur MAJID ALI qui cède ces 100 parts à Monsieur RIAZ SHAHID, qu'il accepte.

Après la dite cession, les parts se repartissent comme suit;

Monsieur RIAZ SHAHID

100 parts

La même assemblé accepte le transfert de siège à l'adresse suivante; boulevard de l'Empereur 10 à 1000 Bruxelles.

Monsieur RIAZ SHAHID, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).